

3020222 -54 654

Kurt Bösch  
Institut Universitaire  
Case postale 4176  
1950 Sion 4



LE NOUVELLISTE

DROITS DE L'ENFANT

## Le directeur de l'IUKB au cœur d'un débat

Deux photos de son fils nu sur son profil Facebook met **Philip Jaffé** au centre d'une polémique...19

J.A. - 1950 SION 1 - N° 142 | Mercredi 23 juin 2010 | CHF 2.50

### ÉDITORIAL

## Ces pervers qui nous influencent

JEAN-YVES GABBUD

Rédacteur en chef adjoint



L'histoire survenue à Philip Jaffé, le directeur de l'Institut universitaire Kurt Bösch de Bra-mois, est emblématique de l'état d'esprit de notre société.

Cet homme, père de famille, a provoqué une controverse pour avoir mis deux photos de son enfant, nu, sur son profil Facebook. A travers cette « affaire », on prend conscience que la photo d'un enfant qui vient de naître, couché sur son lit, dans sa nudité primitive, choque désormais certaines personnes. Comment l'innocence personnifiée peut-elle choquer? Quelle perversion a frappé notre société pour qu'on puisse voir dans une telle image quelque chose de dérangeant?

L'image du petit enfant Jaffé paraît tout aussi innocente que celle du petit Jésus, nu lui aussi, que représentait à la Renaissance Fra Filippo Lippi près de la Vierge. Ou celle que l'on retrouve dans le tableau peint par El Greco représentant La Sainte Famille, avec, près du jeune Jésus et de ses parents, un enfant nu, debout, le sexe masculin bien visible.

Ces œuvres font partie de notre patrimoine artistique. Elles sont vues et admirées par des milliers de personnes chaque année. Sans choquer le moins du monde.

Les affaires de pédophilie ont perverti notre perception de la nudité enfantine. Une infime minorité de pervers sexuels, de malades, parce qu'ils en sont, a réussi à insérer dans notre esprit, dans l'inconscient collectif, sa façon de voir les enfants. Ces petits êtres ne sont pas, évidemment, devenus des objets de désir pour la majorité de la population. Par contre, ils sont vus désormais comme des objets sexuels potentiels, des objets qu'ils faut protéger contre les pervers qui les convoitent.

Il devient impossible de montrer d'innocentes petites fesses potelées sans penser, inconsciemment, à l'excitation qu'elles peuvent provoquer dans un esprit pédophile.

Le trouble est si profond qu'il faudra sans doute du temps pour que notre regard retrouve une certaine normalité. Voir page 19.



# Les photos qui font débat

**SOCIÉTÉ ▶ Une photo d'un enfant nu sur Facebook. Une protestation. Un compte bloqué... Le débat autour des droits de l'enfant démarre avec, au cœur, Philip Jaffé, le directeur de l'IUKB.**



Philip Jaffé, le directeur de l'Institut universitaire Kurt Bosch, a vécu une mésaventure en raison de deux photos de son fils nu, paru sur Facebook. LE NOUVELLISTE

## JEAN-YVES GABBUD

Deux photos de son fils dénudé sur son profil Facebook ont mis le directeur de l'Institut universitaire Kurt Bosch, Philip Jaffé, au cœur du débat. Après un entrefilet paru dans «Le Nouvelliste», le «Blick» consacre une page entière à «l'affaire».

## Les faits

Philip Jaffé disposait d'un profil Facebook sur lequel il comptait quelque 2000 amis. Il y met en ligne plusieurs albums photos. Parmi les dizaines de clichés de son fils, deux le présentent dénudé. La première a été prise, le bambin sur le dos, trois heures seulement après la naissance. La seconde montrait l'enfant à neuf mois, debout, de dos et nu.

«Fin mai, j'ai reçu un message d'un photographe via Facebook. Il se disait choqué par les photos de mon fils nu. Je n'ai pas donné suite à ce courriel. Le même soir, mon compte Facebook a été désactivé. J'ai écrit à Facebook pour en connaître les raisons», explique Philip Jaffé. L'entreprise américaine lui répond par un courrier standardisé qui ne donne pas de raison précise, tout en indiquant que le compte est bloqué pour une durée déterminée. Mais il n'est pas fait allusion à la

question des images de l'enfant nu. Depuis, Philip Jaffé a pu récupérer son profil, mais vierge. Il a perdu ses «amis» virtuels et une partie de ses photos. Mais il est à nouveau présent sur la toile... comme son fils d'ailleurs, qui, âgé d'un peu plus d'une année, dispose de son propre profil.

## Débat sur la nudité

«Personne ne me reproche d'avoir une photo papier de mon fils nu et de la montrer à mes amis. En mettant la même photo sur Facebook, c'est un degré différent», constate le directeur de l'IUKB. Les photos qu'il a rendues publiques n'ont absolument rien d'illégal, rien de pornographique. «Ce sont des photos qui me touchent, à mes yeux elles sont attendrissantes», déclare leur auteur, qui voit derrière cette histoire un vrai débat de société. «Il y a actuellement une dérive par rapport à l'érotisation du corps de l'enfant, notamment dans la publicité. On assiste également à une dérive, je pense à de grandes villes proches par exemple, avec la manière dont certaines préadolescentes s'habillent. En parallèle, il y a l'omniprésence du débat sur la pédophilie qui fait que tout enfant est vu comme une proie potentielle. A partir de la volonté, légitime, de

protéger, on part dans la sur-enchère.» Dans l'exercice de sa profession de psychologue et d'expert judiciaire, le directeur de l'IUKB a souvent eu affaire à des pervers sexuels. Il connaît bien leur mode de fonctionnement. «Beaucoup de pédophiles n'ont pas besoin de nudité pour se stimuler. Un enfant habillé leur suffit pour cela. Focaliser notre attention sur la nudité infantine, en voulant protéger les enfants, c'est rater la complexité du phénomène de la pédophilie.»

## Hypocrisie et sexualité

Derrière ce débat par rapport à la photo d'un enfant nu se cache tout le débat sur notre rapport à la sexualité. «Il y a beaucoup d'hypocrisie là autour. Une grande majorité d'hommes consomment de la pornographie soft sur l'internet. Une étude a même montré qu'en Angleterre, la fréquence des rapports sexuels avait diminué ces dernières années, en raison de cette consommation de pornographie virtuelle. D'un autre côté, une simple photographie d'enfant dénudé provoque une levée de boucliers. Cela montre que dans le monde actuel, les repères ne sont pas clairs. Il est à la fois trop permissif et en même temps soumis à une forme d'ayatollahisation.»

«Il manque un débat autour des droits de l'enfant, par exemple autour de sa liberté d'expression et de pensée, de religion, d'association, ou encore de ses droits dans les médias. On doit se demander si l'enfant détient une part de droits, même s'il n'est pas capable de les exprimer et si les parents peuvent utiliser librement l'image de leur enfant.» Philip Jaffé considère qu'il s'agit là d'une délicate pesée d'intérêts. Cette polémique autour des photos de son fils n'aura pas été, totalement, vaine et sert de révélateur d'enjeux autour de l'enfant. D'ailleurs, le débat sur cette question, avec un éclairage scientifique, sera mené dans les murs de l'IUKB l'année prochaine.